

**COMPTE-RENDU DU COMITE TECHNIQUE LOCAL
DU 23 AVRIL 2021**

M Watré fait le tour des présents, le quorum étant atteint le CTL est ouvert.

Le secrétariat sera assuré par la CFDT

La CFDT et la CGT partagent leur liminaire. Celle de la CFDT porte sur les conditions de travail et sur les améliorations qui pourraient être apportées pour leur confort (aménagement de repas à l'extérieur, bornes de recharge électrique, prime vélo, troubles musculo-squelettiques (TMS) des télétravailleurs ..., celle de la CGT sur la crise sanitaire également avec ses conditions de travail mais également sur la destruction de la DGFIP.

Réponse de M Watré : oui la crise perdure malgré un déconfinement progressif. IL en profite d'ailleurs pour remercier tous les agents pour le respect des consignes mais hélas, ça va continuer. Il répond aux liminaires.

La cantine de Strasbourg fonctionnant, il n'y aura pas d'aménagement extérieur pour les repas, les espaces au local réfectoire resteront tels qu'ils sont toujours pour le respect des barrières de distanciation. L'installation de bornes de recharge pour les voitures est prévue et se réfléchit actuellement avec la DDRFIP pour le parking commun, les frais de déplacement à vélo sont effectivement reconduits à hauteur de 200 € contre 100 l'année dernière. Le dispositif est le même que l'année dernière. Pour les frais de télétravail, il ne peut pas décider lui-même mais appliquera les textes. Pour les frais liés au télétravail et déductibles sur la 2042, tous les renseignements devraient se trouver sur Ulysse national ou sur le site des impôts pour la mise en œuvre au titre des revenus 2020, enfin sur les masques, une doctrine nationale sur la qualité des masques homologués existe et elle est respectée et enfin sur l'aide pour lutter contre les TMS, il n'est pas prévu de doter les agents de mobilier sauf prescriptions spécifiques par le médecin de prévention.

Concernant la déclaration de la CGT, la direction ne suit évidemment pas sur le sujet de la destruction progressive de la DGFIP.

Les deux déclarations seront jointes au PV. La CGT rappelle d'ailleurs que les dernières liminaires n'ont pas été jointes aux comptes-rendus, de ce fait, les réponses figurant dans les PV sont incompréhensibles. L'erreur sera réparée, les liminaires seront envoyées.

1° Approbation du PV du 19 janvier et communication sur le 12 janvier

-La CGT faisant remarquer que la belle réussite liée à l'application BlueEdge n'en est pas une puisque de nombreux plantages ont eu lieu, ce à quoi la direction répond que toutes les nouveautés doivent faire face à des impondérables, mais que, si, globalement BlueEdge est une réussite, que les agents se sont bien impliqués dans le projet. Selon le responsable de l'établissement, tout a été produit tous les jours et en veut pour exemple que nous avons été payés tous les mois. La CGT rappelle que les agents ont été amenés à travailler de nuit, alors que si tout avait été testé en amont, cela aurait pu être évité.

-Solidaires sur les emplois vacants, au sein de l'ESI ou au sein de l'EIFI à Reims. La Direction précise que les emplois vacants sont au sein d'un ESI et non à l'EIFI, mais que deux cadres C techniques ont été implantés par la Centrale à l'éditique. On en reparlera par rapport au TAGERFIP.

-Les primes pour les contractuels ne figurent pas sur le compte-rendu, sera rajouté, mais en effet les primes ne sont pas prévues.

-Madame Campos souhaite que la phrase 'n'était pas heureux...' ne corresponde pas à ce qu'elle a dit...et Solidaires souhaite qu'elle soit remplacée par « Mme Campos dit que le problème n'est pas d'être bien accompagné, mais qu'il n'est pas facile de faire une demande de mutation par obligation parce que le service ferme si l'on n'est pas volontaire pour cette mutation". Le DISI demande qu'on lui fasse parvenir la phrase à modifier par mail. Solidaires prend note.

La CGT remarque sur les contractuels dans le tagerfip qui ne figure pas sur le compte-rendu non plus.

Tout cela sera corrigé.

2° Budget 2020 et perspectives 2021

Description et explications sur le budget 2020 et des documents distribués.

En 2020 et en lien avec la crise sanitaire, il y a eu moins de déplacements mais de nombreux achats de produits pour la protection des agents (gel, masques...). De nombreux autres chantiers également ont été menés à bien : gros travaux à Strasbourg avec la réinstallation/déménagement de la DISI et de l'ESI. Certains travaux ont été financés par la centrale et SPIB mais la DGF (dotation globale de fonctionnement) a également supporté quelques dépenses.

Du matériel en micro-informatique a été acheté mais en moindre quantité que les années précédentes, parce que des ultra portables ont été acquis et financés par la Centrale.

Des travaux ont été réalisés dans tous les établissements sauf à Besançon.

Le directeur précise que les fluides (230 000€) sont payés par la centrale. La DGF est imputée par une part importante des dépenses liées par des contrats d'entretien pour Reims et Strasbourg. La DGSSI et SPIB ont procédé à des abondements budgétaires en 2020, ce qui a permis de satisfaire les besoins exprimés par la DISI (dépenses sanitaires, câblage de la TOIP pour Besançon et Strasbourg...)

Pour le parc automobile : Reims, suite à un accident de la route, se voit avec un véhicule en moins. Le 1^{er} avril un véhicule a été déplacé de Strasbourg à la CID de Belfort qui viendra en aide à la CID de Haute Saône. Cette mise à disposition est temporaire.

Le Directeur nous fait une liste à la Prévert de divers achats qui ont été réalisés en 2020 (téléphones portables, des casques, des caméras de sécurité, le portail du petit parking...), Également des achats à Chalons, Metz....

CGT : est-ce que le véhicule de Reims sera remplacé ?

Pour l'instant non, Reims dispose de 2 voitures et cela devrait être suffisant. La DISI est en attente des directives de la centrale pour savoir quelles voitures acheter..

CGT : Elle trouve que le budget est difficile à suivre avec les nouveaux tableaux qui ont été fournis pour ce CTL et une présentation complètement différente par rapport aux années précédentes. -5 % pour la DGF ? Pour les consommations de crédit, sur l'agrégat de la DISI et il serait bien d'avoir un récap des années précédentes .

Le DISI affirme que les tableaux seraient faussés pour 2019 du fait de la fusion et de la création de la DISI Grand Est au 1^{er} septembre. Il y avait deux situations sur une même année, (DISI Est et DISI Grand Est). Il rappelle d'ailleurs que le budget a été abondé et passe de 700 000€ à environ 1 000 000€.

Question sur l'agrégat de la DISI : déménagement qui n'a pas été payé (DISI et ESI de Strasbourg) en 2020 ;

Frais postaux qui ont explosé ? Liés au nouveau marché GEODIS.

SOLIDAIRES : Qu'en est-il des frais afférents aux personnels ?

Cela correspond aux frais de missions et frais de stages.

Et les frais de déplacement sur deux lignes sont les déplacements SNCF pour les déplacements pour mission et deuxième ligne pour les stages.

Solidaires continue sur les intérêts moratoires et intérêts de retard. Serions-nous des mauvais payeurs ?

Ces frais sont remboursés intégralement par la centrale. Le service budget regrette que le service facturier et le CSP aient été impactés par la crise. Cela a fait grimper le délai de paiement. Au bout de 30 jours s'appliquent les intérêts moratoires et puis le laps de temps entre le délai de 30 jours et le paiement effectif donne lieu à des indemnités de retard. Le responsable du budget n'est pas satisfait de cette situation parce que les entreprises ne sont pas payées en temps et en heures.

La CGT s'interroge sur l'état de l'ESI de Reims avant son intégration dans la DISI Grand Est, les dépenses étant plus importantes qu'ailleurs.

Reims est un site de 4858m² et compte 3 bâtiments, c'est un gros site tout comme Strasbourg.

D'autres questions sont encore posées.

La DGF pour 2021 est reconduite à l'identique que pour 2020 mais sans les abondements liés à la crise sanitaire.

En 2021 :

Les travaux à Reims pour la nouvelle salle EIFI avec l'implantation des nouvelles machines

Dans le cadre du plan de relance des travaux d'isolation du siège de la DISI et le remplacement des volets du bâtiment seront réalisés.

La clim pour Reims Ponsardin, et remplacement centrale anti intrusion à Metz sont également prévus.

Les travaux à Reims sont pilotés par la DISI et le responsable de l'établissement. Du coup, des crédits sont fléchés parce que pas financements sur la DGF.

A Strasbourg : il y aura certainement des travaux complémentaires pour le démontage des machines et le démantèlement à l'EIFI en fin d'année .

Besançon : sera évoqué plus tard pour le pôle de développement. Des travaux de rafraîchissement et de peinture seront faits avec la DDFIP 25.

CGT : le plan de relance apparaît au budget ?

Non, les crédits ne sont pas dans la DGF (page 9) ce sont des crédits à part.

CGT : pourquoi seul le siège de la DISI pour l'isolation et pas les autres ?

Une seule demande faite parce, il a été considéré que l'isolation était nécessaire pour ce bâtiment.

Seuls sont gérés par la DISI GE les bâtiments de Reims et Strasbourg (les autres appartiennent aux DDFIP).

CGT lance le sujet du budget participatif ? Lien avec le plan de relance ?

Non, il n'y pas de lien avec le plan de relance . Ce sujet pourra être évoqué lors d'un prochain CTL.

CGT ; certaines directions l'ont mis en place, mais aucune info pour le moment quant à la fourchette et aux montants.

De toute façon c'est une partie de la DGF, ce ne sont pas des crédits supplémentaires.

3° Bilan annuel de la formation professionnelle

La crise sanitaire a entraîné une baisse drastique de formation en présentiel. Le maximum a été fait pour assurer les formations, mais une baisse de 63 % a été constatée, et le nombre de stagiaires divisé par 5.

Des formations ont eu lieu, notamment à Besançon mais aussi ailleurs.

Les préparations aux différents concours ont quand même pu avoir lieu, essentiellement en visio.

2020 ne sera pas décompté dans le nombre de préparation aux concours.

La CGT était surprise par la formation au concours des PAU et s'est renseignée auprès de Solidaires. La CGT trouve ça bien

La formation n'est pas nouvelle, mais dispensée cette année par « gotomeeting » et pilotée par Remy Fleith.

La CFTC tient à faire un commentaire sur les formations en distanciel pour éviter de céder à la tentation de pérennisation sous cette forme; elle tient à préciser que c'est vraiment une solution de secours. C'est complètement différent, il n'y a pas d'interaction et il faut vraiment le garder à l'esprit

Oui , c'est un palliatif et cela a été vérifié en 2020, la solution c'est la formation en présentiel. Les E formations se développent notamment à l'ENFIP. A Besançon, il y a une reprise en présentiel mais avec très peu de personnes.

Le responsable de l'ESI de Besançon prend la parole. Les formations ont repris avec au plus 6 personnes dans la salle, un formateur et 5 stagiaires et en respect des gestes barrière. Le responsable de l'établissement fait les ouvertures, et tout se passe très bien, les consignes sont respectées.

CGT : les stagiaires sont arrivés récemment de l'école avec leur matériel. Malgré cela, une charge de travail supplémentaire en découle puisqu'il faut reformater et maîtriser les PC alors que les CID pensaient les rebrancher directement. Perte de temps

DDFIP ne peuvent intervenir sur le socle de l'ENFIP.

CGT : cela fait un surcroît de travail pour les CID qui une fois de plus font office de tampon, parce que tous les autres projets continuent, déploiement des W10, mise en place du télétravail et les démenagements liés au NRP..

CGT : que faire lorsque l'on ne peut pas se connecter à une E-formation proposée par IGPDE en télétravail. Aimerais savoir comment faire pour remonter cette information.

Il faut faire remonter par tatoo immédiatement.

4° Point sur la trajectoire Editique

Ce point donne lieu à vote.

Il a déjà été évoqué dans les instances précédentes et il est proposé de ne pas refaire l'historique. Un dossier a été transmis pour les deux sites.

Actualité sur les deux sites :

Reims :

Différents entretiens ont eu lieu avec les agents pour récolter leurs sentiments quant à l'organisation mise en place.

Le sujet récurrent ce sont les horaires de début de vacation à 6h15 (Meyzieu) . Ces horaires ont été décalés à 6h30. Les horaires seront de 6h30 13h30 et 13 heures 20 heures.

La campagne DPR est terminée, le démantèlement des machines de prod et les installations obsolètes ont commencé.

L'atelier sera refait complètement, faux plafonds, peinture et murs. Isolation acoustique sur mur béton du fond et faux plafond à haute performance et panneaux piège à son. Les machines installées amélioreront les conditions de travail des agents et limiteront la manutention. (caissettes)

Une cloison sera coupée pour installer tous les opérateurs EIFI, le sol amianté sera recouvert, la climatisation remise en état.

Les travaux se poursuivront jusqu'à la mi-juin et la production devant reprendre mi-juillet.

Pendant les travaux, les agents seront soit en congé, soit en renfort sur les missions ado (BNDP ou Numflux), soit en télétravail. Les titulaires du CACES seront sollicités pour le déplacement des machines ou autres.

SOLIDAIRES : Quelle est la durée des formations ? Y aura t'il une formation pour les nouvelles machines, initiale et complémentaire spécifique aux imprimantes et mises sous plis ?.

Une formation est prévue à Meyzieu pour 4 agents lors de la semaine 24. D'autres formations « Epic » et « Canon » auront lieu sur site. La formation est un module de 3/4 jours pour les

machines avec un bloc formation initiale et ensuite plus poussée avec fonctionnement et manutention sur opérations spécifiques.

CGT : comme lors du CHSCT il est proposé de procéder à deux votes distincts, l'un pour Reims, l'autre pour Strasbourg.

C'est noté pour la direction.

CGT : a noté le changement pour l'horaire de début des vacances de 6h15 à 6h30, mais quid de la prise en compte du calendrier des congés scolaires.

La demande a été remontée et la DGSSI et SI2A qui va se pencher sur la question.

SOLIDAIRES: observe que des changements ont été apportés avec modif des horaires. On pourrait supposer que d'autres modifs pourraient avoir lieu, horaires d'équipe obligatoires par exemple ?

Non, pas d'autres aménagements. C'est le seul aménagement consenti par la Centrale.

CGT a mal compris hier, en pensant que les horaires d'équipes ne se ferait que pendant la période rouge.

Non, non le principe d'équipe est acté. Majoritairement le 2x7 mais la possibilité de 2x8 existe même si rarement mis en place à Meyzieu.

SOLIDAIRES: Et le 1x7 ?

Possible en période plus calme mais sera très peu fréquent, car il y a rarement des périodes calmes en éditique. Le DISI ne veut pas laisser trop d'espoir sur cette question, le but étant de faire fonctionner ces machines au maximum.

Strasbourg :

Contexte différent.

La fermeture interviendra en août et des remerciements sont adressés à nos collègues pour le déroulement de la DPR.

La responsable de l'ESI intervient: depuis dernier CTL, les agents ont été reçus pour accompagnement pour leur demande de mutation par la responsable RH. Les agents techniques ont tous souhaité postuler pour l'administratif et ont obtenu satisfaction.

La démarche d'accompagnement sera complétée pour la visite des services pour le choix au moment du mouvement local et dans le respect des gestes barrière. Il sera fait au mieux pour respecter le souhait des agents.

La DISI est impliquée dans le cadre du mouvement local, aussi pour les agents qui quitteront le département, ils seront accompagnés pour leur demande de mutation dans ALOA.

La DISI insiste sur l'accompagnement des agents dont le service ferme.

SOLIDAIRES : Et celles dont le service ne ferme pas .

Tout le monde sera accompagné si le besoin est exprimé.

Les OS passent aux votes :

pour Reims

CFTC : contre (2 voix)

CFDT : contre (1 voix)

CFT : contre (2 voix)

SOLIDAIRES : contre (2 voix)

Pour Strasbourg:

CFTC : contre (2 voix)

CFDT : contre (1 voix)

CGT : contre (2 voix)

SOLIDAIRES : contre (2 voix)

Toutes les organisations syndicales ayant voté contre, un nouveau CTL sur ce point sera reconvoqué dans un délai de 8 à 30 jours.

5° Installation immobilière du pôle développement de l'ESI de Besançon

Un point important pour l'installation immobilière du pôle développement de Besançon
Le responsable de l'établissement de Besançon prend la parole.

Plusieurs documents qui résument, dont une double de Besançon et un plan du bâtiment partiel du bâtiment de la rue de la Préfecture.

Deux faits générateurs liés à ce projet : d'une part le renforcement de les équipes de l'ESI avec un nouveau pôle de supervision 8 agents et le développement qui se voit croître avec de nouvelles missions et passer d'une vingtaine à une trentaine d'emplois.

D'autre part, la DDFIP du Doubs qui accueille l'ESI va également accueillir de nouvelles missions dans le cadre de la relocalisation avec une quarantaine d'emplois, ce qui pose un problème de surface dans le bâtiment du Quai Veil Picard (QVP). D'autre part, la DDFIP25, est située sur deux sites, souhaite regrouper ses services.

Pourquoi du Quai Veil Picard (QVP) vers la rue de la Préfecture ?

Le pôle développement actuellement en place à QVP aurait perdu en m² et serait éclairé sur deux niveaux et logé dans une zone borgne.

La rue de la Préfecture offre l'opportunité d'occuper les 3/4 d'un étage soit 275m² pour 30 agents (contre moins de 200m² à QVP). Le site se situe dans l'hyper centre de Besançon, plus au calme, agréable. Pas de clim, mais dans un hôtel particulier avec des murs épais et bien protégé du soleil.

Transports en commun et parking à proximité (places, déplacements, ... +/- 10 minutes, .

Restauration collective toute proche avec le CROUS et la cantine de la CCI ainsi qu'un mess militaire à 10 minutes.

Calendrier : les travaux conséquents seront conduits en lien avec SPIB, les entreprises retenues seront connues courant juin, le phasage avant septembre pour le rez-de-chaussée de QVP.

L'ESI proprement dit sera concerné entre octobre 2021 et printemps 2022 . Les travaux rue de la Préfecture concerneront essentiellement le décroisement et la peinture.

CGT : Ne craignez-vous pas une jalousie entre les agents ? Et félicitations au responsable du site qui récupère toujours des missions.

Non pas de jalousie parce que plus d'espace pour les services qui restent (msnrl et cid)

Et la relation entre collègues sur deux sites ?

Les activités sont très différentes et hélas la relation déjà assez limitée. Mais des dispositions seront prises, et il faudra faire corps pour maintenir un esprit d'équipe.

SOLIDAIRES : La gestion d'un établissement sur deux sites pour le responsable de l'établissement?

Il y a 15 minutes de marche entre les deux sites et le responsable aura un bureau dans chaque établissement. Une salle visio également sur les deux sites. Un planning sera établi pour les deux sites, et le responsable continuera à passer dans les différents services comme cela se fait déjà. Il se répartira entre les deux endroits selon l'activité.

La DISI paie t'elle un loyer pour ces surfaces ?

Non.

La tarification du téléphone revenait cher, mais avec la TOIP ce problème ne se pose plus.

CGT : les appels vers l'extérieur sont-ils facturés ??

Non parce que les communications passent par internet.

CGT : est ce que l'ancien plateau PUV fera office de zone tampon pendant les travaux pour les agents de la DDFIP ? Cette idée est abandonnée

Non ce sont des surfaces ESI et pourraient être utilisés par l'ESI mais pas par les agents DDFIP. La porte doit pouvoir fermer à clé pour y stocker du matériel. Il faudra être vigilant sur ce point.

6° Question diverses :

Comme demandé précédemment les tableaux des effectifs de la DISI se trouve à nouveau sur Ulysse comme demandé or ce tableau n'est pas clair et la CGT demande des explications

notamment pour les personnes passant des concours et qui voudraient savoir s'il y a des postes disponibles. Le tableau tel qu'il est présenté ne convient pas et ne donne pas d'informations ni au sujet des postes disponibles ni au sujet des contractuels.

Le DISI va voir ce qui se fait ailleurs et avisera.

Selon le tableau des mutations et classement la CID 88 sera à terme équivalente à la CID 57 alors que plus de postes à gérer en Moselle que dans les Vosges. Le 57 s'inquiète.

Un cadre C a été promu et un autre cadre C reprend ce poste.

La situation dans le 88 est un peu compliquée avec une personne souffrante mais que la CID du 57 ne s'inquiète pas : deux contractuels sont arrivés l'année dernière ! Mais il faut aussi qu'il y ait des demandes.

CGT : Il y a des demandes pour le 57 !! Et comment le contractuel de Nancy a pu être prolongé avant la publication des tableaux. Timing bizarre !! Préfère avoir un agent qui reste qu'un contractuel qui va repartir et peut-être trouver mieux ailleurs.

Les contrats vont jusqu'au 31 août

La responsable RH informe que ce contrat a été prolongé à la demande de la centrale. Et la personne en question donne satisfaction.

CGT : Mais il semblait que la priorité était donnée aux mutations ? Et pour demander, il faut que les agents sachent qu'il y a des postes.

Le DISI dit que les personnes demandent.

Qu'en est il des postes d'IDIV vacant ? Joseph et Feltzer

Madame Joseph sera remplacée, l'autre poste est publié.

CGT : qu'en est il des vacances à Besançon ?

Besançon a été repyramidé lors du CTR de janvier et des emplois créés sur ce site (voir explication de Paul Uteza plus haut). Les vacances seront comblées par des stagiaires et à voir avec le mouvement.

CGT : Bizarre que l'on parle de surnombre et ensuite apparaissent les vacances.

Le tableau sera modifié et les contractuels apparaîtront distinctement. Le B en surnombre sera à la retraite au courant de l'année.

CGT : revient sur la prolongation du contractuel et demande à faire remonter et à avoir des explications. Derrière il y a des personnes intéressées et ça bloque des postes.

Si le contractuel fait des concours et qu'il réussit, il laissera un poste vacant.

Adjointe DISI : pense que la question était si les gens sont intéressés mais pas prolongation de leur contrat .

CGT Y a t'il un délai de préavis lors d'une démission d'un contractuel ?

L'adjointe pense que oui, mais préfère se renseigner.

CGT : il y a là précarité pour le contractuel et pour l'administration. Ils sont sous contrat pour 3 ans, et après ? CDI ?

DISI: on verra.

CFTC : Y aura t'il un garage à vélo supplémentaire à Strasbourg ?

DISI : l'extension est prévue dans la prolongation de celui qui existe en rajoutant des arceaux et un toit

Responsable ESI : un premier devis a été réceptionné.

CFTC : inquiétude des agents quant à l'avenir et celui de l'ESI de Strasbourg en particulier. En observant la pyramide des âges, 1/3 des agents va partir à la retraite dans les 3 ans et on ne voit personne arriver. Que peut-on répondre à cette inquiétude et aux agents ?

DISI : sur les agents qui partent à la retraite et la pérennité de l'ESI de Strasbourg, il n'y a pas de sujet. On voit arriver des missions à l'ESA et à l'INTEX. Le DISI comprend l'inquiétude des gens, mais il n'y a pas de plans cachés sur Strasbourg. Des agents arrivent !!

Des nouvelles missions aussi : TPCSI Strasbourg, ZOS sera géré à Strasbourg et il y en aura d'autres . IL n'y a pas de sujet sur le pôle d'assistance. L'arrivée de portail de recouvrement commun (PCR) à Toscane sera une action importante.

SOLIDAIRES : peut-être faudrait-il informer les agents de ces nouvelles missions qui arrivent et les rassurer ? Et également plus informer que les mouvements RH ?

CGT : les agents sont en droit de s'inquiéter au vu des deux services qui ont fermé à l'ESI de Strasbourg.

CGT : 42 % de télétravailleurs (TT) à la DISI, 68 % ailleurs et 57 % moyenne nationale des DISI. La DISI GE est loin du compte.

DISI : le télétravail a beaucoup augmenté mais il dépend des missions et se discute avec les chefs de service. Il faut peut-être encore être plus persuasif. Toutes les DISI n'ont pas les mêmes missions et ne sont pas toutes télétravaillables.

Adoite : une formation TT pour les managers sera prochainement dispensée. Ce sera un bon levier pour que les cadres abordent le sujet plus sereinement ;

Les outils évoluent par rapport à l'année dernière.

CGT : Précise que deux collègues se sont suicidées à Nancy, et que la volonté des agents doit être respectée. Mais il y a aussi les personnes empêchées parce que les encadrants ne savent pas organiser une équipe en TT.

Il faut être persuasif !!

CGT : Pourrait-on avoir un retour des différents chefs des ESI.

Strasbourg : un taux global de 69 % de TT. Toute la difficulté est de trouver le bon équilibre entre inciter et ne pas forcer, trouver les équilibres personnels et traiter au cas par cas. Les TT sont repartis entre 1 et 5 jours. 33 % entre 4 et 5 jours. La cohésion d'équipe est également un sujet important.

CGT : trouve bien l'implication auprès des chefs de service et s'étonne du taux est aussi bas à Reims ?

DISI : On essaie de le faire augmenter. Et il y aura une réunion avec les managers pour un retour d'expérience.

CGT : lors de l'entretien d'évaluation, il n'est pas normal de dissuader les agents au motif de laisser seul le collègue en présentiel. Une façon de ne pas inciter les personnes à demander le TT.

DISI va se renseigner à ce sujet.

Reims : 1/3 de télétravailleurs contre 2/3 de non. Des missions à Reims qui ne sont pas télétravaillables. Les techniques sont présents, une équipe support est présente aussi pour les travaux. Au niveau de chaque service, la configuration est différente donc non comparable.

L'exploit est actuellement complètement en TT, et d'autres agents qui souhaitent revenir.

Chalons : une présence minimale, tout ne peut pas être fait à distance et dépend des missions.

Metz : rejoint ce qu'ont dit les collègues. Avec l'assistance très difficile de mettre le curseur au bon endroit. La règle de base c'est l'écoute, il y a beaucoup d'échange avec les chefs de service.

Personne n'est forcé. Sur les flux, beaucoup de TT.

Besançon: confirme ce qui a été dit et la prise en compte des contraintes. Besançon a beaucoup de missions télétravaillables. Cela n'est pas dû au chef de l'ESI. Les missions développement et la MSNRL s'y prêtent. Certaines équipes dépassent les 82 % et tous les jours au-delà des 50 %. On se rend compte que le collectif de travail s'érode avec des nouveaux arrivants et le présentiel est malgré tout nécessaire. En temps normal, lorsqu'on y arrivera à nouveau, il est vital d'avoir plus de temps de présence que de temps d'absence, semaine après semaine le capital sur lequel on s'appuie s'érode.

CGT: ce qui est important c'est que les agents ne se voient pas reprocher le TT lors de l'entretien d'évaluation.

CGT :Vacance du poste de la DISI Nord ?

Le DISI ne souhaite pas donner d'information à ce sujet.

Vu l'heure avancée, le DISI propose d'en rester là et remercie tous les participants. La séance est levée à 13h46.